



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2000

**Cheminement An 2000 - Coulée Verte - Emploi de Chargés de Mission
pour une durée déterminée (deux emplois créés par délibération du 29
mars 1999) - Prolongation**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Juin 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Claude ALAZARD

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200304

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000

Direction Ressources Humaines

**Cheminement An 2000 - Coulée Verte - Emploi de Chargés de
Mission pour une durée déterminée (deux emplois créés par
délibération du 29 mars 1999) - Prolongation**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le projet "Cheminement An 2000" est progressivement mis en oeuvre. Pour autant, le nombre des parcelles à acquérir reste important.

Il est nécessaire de prolonger d'un an la collaboration des deux agents contractuels recrutés sur les emplois créés par la délibération du 29 mars 1999, rémunérés sur le 10e échelon de la grille de Rédacteur.

Les crédits seront inscrits au budget 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la prolongation pour 1 an des contrats sur lesquels ont été recrutés les deux agents susvisés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)